

20.01.2012 - 11:18 Uhr

Vers une explosion de la démence en Suisse

Zurich (ots) -

Le nombre de patients déments devrait tripler à l'horizon 2050, atteignant plus de 115 millions. C'est ce que révèle la récente étude Demographic Pulse d'Allianz. Cette hausse concerne aussi la Suisse, où plus de 260'000 personnes seront atteintes de cette maladie, selon une estimation de l'Alzheimer's Disease International. L'Europe et l'Asie devraient être concernées au premier chef par ce phénomène, qui pèse considérablement sur les économies nationales.

La hausse de l'espérance de vie devrait entraîner un triplement du nombre de personnes atteintes de démence d'ici à 2050, de 36 à plus de 115 millions, si aucun traitement n'est trouvé. Une telle évolution sera aussi observée en Suisse, où le nombre de malades grimpera de près de 111'000 à 266'000, selon les prévisions d'Allianz et de l'Alzheimer's Disease International. Pour se faire une idée, 115 millions de personnes, c'est à peu près la population actuelle de l'Espagne et de la France réunies, estime le dernier numéro d'Allianz Demographic Pulse sur le sujet.

Un gouffre financier

«Le coût économique de cette maladie est considérable. Les prestations sous forme de soins de toutes sortes dispensés par des proches représentent déjà plus de 450 milliards d'euros dans le monde», explique Christoph Rothenbühler, responsable Maladie/Accidents d'Allianz Suisse. La Société Alzheimer Suisse évalue le coût moyen des soins d'une personne démente à plus ou moins CHF 50'000.- selon la gravité de la maladie, et même à plus de CHF 110'000.- à un stade avancé. «En Suisse aussi, la démence va poursuivre sa progression.» Il nous faut donc, de manière urgente, intensifier la recherche, développer des formes alternatives de soins et d'habitat et fournir aux patients des possibilités de diagnostic précoce, afin qu'ils aient suffisamment de temps pour se renseigner sur les offres de prise en charge et de soins ainsi que sur les possibilités de couverture», souligne Christoph Rothenbühler. Cette nécessité ressort nettement des prévisions actuelles.

UE: 5 déments pour 100 actifs en 2050

Le ratio personnes démentes/personnes capables de travailler va lui aussi profondément changer. Car si le nombre de personnes démentes devrait quasiment doubler en raison du vieillissement accru de la population dans l'Union européenne, le nombre de personnes capables de travailler va quant à lui nettement reculer. Si l'on compte déjà actuellement deux patients déments pour 100 personnes capables de travailler âgées de 15 à 64 ans, ils seront cinq au milieu du siècle, indique Allianz.

L'Asie et l'Europe touchées de plein fouet

On a longtemps cru que la démence était une maladie des pays industrialisés et de l'Occident, néanmoins, des études récentes montrent que la fréquence de cette pathologie dans les pays en développement et émergents a jusqu'à présent été sous-estimée. Rien qu'en Asie, 61 millions de personnes devraient être touchées à l'horizon 2050, et en Chine, plus que dans tous les pays industrialisés réunis. En Europe, leur nombre doublera quasiment d'ici à 2050, passant d'environ 10 millions à 19 millions de personnes, dont probablement 15 millions au sein de l'Union européenne.

Une maladie toujours incurable

Si des progrès notables ont été faits dans la recherche des tenants et aboutissants de la maladie depuis sa première description en 1906, il n'est toujours pas possible à ce jour de la soigner, ni d'atténuer durablement ses effets. Un diagnostic précoce permet de retarder son apparition ou sa progression grâce à l'administration de médicaments procognitifs appropriés. Une activité intellectuelle et une pratique sportive ciblée peuvent elles aussi avoir une action préventive ou ralentir l'évolution de la maladie. La plupart des patients et de leurs proches ont avant tout du mal à trouver des informations pertinentes, souligne Allianz. Ils ignorent souvent comment limiter cette évolution, être autonome au quotidien ou trouver un établissement de soins approprié et surtout abordable.

Une question qui n'attend pas

Les États et les assurances du monde entier sont de mieux en mieux préparés aux défis que pose cette maladie, dont l'ampleur ne cesse de croître. Dans certains pays, il existe des assurances de soins spécifiques qui, en cas de démence, fournissent une aide concrète et des prestations financières et proposent des programmes de prévention. En Suisse, les frais de soins et d'aide à domicile ou d'établissements pour personnes âgées (homes, appartements médicalisés) sont en partie supportés par la personne elle-même et en partie par la caisse-maladie et les organismes sociaux. Diverses institutions publiques et privées proposent également une aide ponctuelle. «La démence et ses conséquences financières sont des sujets délicats, qui nous concernent tous: l'État, les entreprises, mais aussi chacun de nous en particulier. Il faut améliorer les traitements et les soins médicaux tout en développant de nouvelles offres. Une prise de conscience aussi précoce que possible de chacun en la matière est également décisive», estime Christoph Rothenbühler.

Contact:

Hans-Peter Nehmer

Tél.: +41/58/358'88'01

E-Mail: hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch

Bernd de Wall

Tél.: +41/58/358'84'14

E-Mail: bernd.dewall@allianz-suisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/de/pm/100008591/100711612> abgerufen werden.